

La MRC des Laurentides mobilisée pour déployer une offre de logement abordable aux employés et étudiants du territoire

Mont-Blanc, le 3 avril 2024 – La première *Fiducie d'utilité sociale en matière d'habitation pour travailleurs et étudiants postsecondaires* au Québec a été créée en juillet dernier par la MRC des Laurentides. Cette Fiducie facilitera l'accès au logement et à la propriété à coût abordable pour les employés et étudiants établis sur le territoire de la MRC des Laurentides. Cet outil met la table pour définir, en collaboration avec les municipalités et le milieu, des possibilités de projets en habitation pour maintenant et le futur.

Par sa volonté d'agir concrètement sur cet enjeu majeur, la *Fiducie d'utilité sociale* est apparue comme la **solution durable pour assurer une offre d'habitation abordable à la population à l'emploi à revenu modeste sur le territoire** de la MRC. Cette Fiducie permet un engagement de tous les partenaires, elle s'adresse autant aux municipalités et employeurs qui souhaitent investir pour leurs employés, qu'aux promoteurs qui désirent investir sur le territoire.

En effet, ce modèle innovant assurera que les terrains, immeubles et fonds financiers versés à la Fiducie **serviront exclusivement à des fins de logement abordable et ce, à perpétuité**. Ceci vient rassurer tout donateur, entreprise contributive et municipalité qui investiront dans cette Fiducie. Aussi, la Fiducie se dotera d'un bras opérant en créant un OSBL qui aura pour mandat de gérer le parc immobilier (entretien, collecte des loyers, gestion des relations avec les locataires, etc.).

Agir pour rendre l'habitat accessible aux travailleurs et étudiants

Dès sa création, la MRC des Laurentides a contribué financièrement à la Fiducie à hauteur de 250 000 \$ et la municipalité de Brébeuf a, quant à elle, fait don d'un terrain dédié à un projet d'habitation abordable. D'autres investissements sont attendus à court et moyen terme par des acteurs du territoire.

La Corporation de développement (CDE) de la MRC des Laurentides travaille en étroite collaboration et supporte la Fiducie afin de définir des modèles financiers pour garantir la réalisation de ces projets immobiliers dans un proche horizon.

Un comité de pratiques au cœur de l'action

Chapeauté par la MRC et la CDE, le premier comité de pratiques en habitation abordable réunissait les directeurs généraux et urbanistes des 20 villes et municipalités de la MRC. Ce comité avait pour objectifs de dresser le portrait actuel et futur en matière d'habitation abordable sur notre territoire; partager les projets en cours pour déterminer le réel besoin en habitation abordable en fonction de la clientèle (travailleurs, familles, etc.) et de partager les pratiques gagnantes et difficultés de mise en application des villes et municipalités. Au total, huit municipalités ont des projets de logement abordable en cours de réalisation ou en prévision. Des terrains vacants ont aussi été identifiés dans plusieurs municipalités afin d'accueillir des projets en logements abordables.

Rappelons qu'en juin 2023, le conseil des maires de la MRC des Laurentides adoptait la composition du conseil fiduciaire, constituée de 10 fiduciaires représentés par les maires des municipalités et de la directrice générale de la MRC des Laurentides. Leur mandat est d'une durée de deux ans. Les bénéficiaires de cette Fiducie sont la collectivité des résidents de la MRC des Laurentides dans son ensemble.

Cet enjeu vous interpelle et vous souhaitez agir ? Vous avez des besoins en logement pour vos travailleurs ou vous souhaitez contribuer à la Fiducie par un don financier ou de terrain ? Contactez la MRC des Laurentides : npelletier@mrclaurentides.qc.ca - (819) 326-0666 poste 1002.

– 30 –

Information :

Catherine Signoret

Agente aux communications

MRC des Laurentides

(819) 326-0666, poste 1048

csignoret@mrclaurentides.qc.ca